



Grand Théâtre de Québec
Rapport annuel 2010-2011



SOMMAIRE



LETTRE À LA MINISTRE	1
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
Activités du conseil d'administration	6
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
PRÉSENTATION	11
Mission	11
Un lieu de diffusion unique	11
REVUE DES ACTIVITÉS	12
Synthèse de la programmation	12
Fréquentation par salle	12
Spectacles et activités	13
RESSOURCES HUMAINES	17
Effectif et personnel régulier	17
RESSOURCES FINANCIÈRES	18
Rapport de la direction	18
Rapport de l'auditeur indépendant	19
États financiers	20
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	31
Développement durable : suivi du plan d'action 2009-2013	31
Politique de financement des services publics	38
Emploi et qualité de la langue française	39
Politique de réduction et de contrôle des dépenses	39
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	39
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	40
COMMANDITAIRES	41

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

CONCEPTION VISUELLE, ADAPTATION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE
Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)
Louise Leblanc

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2011.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Ce n'est pas tous les jours qu'une institution culturelle québécoise célèbre son quarantième anniversaire. Né dans la controverse entourant le dévoilement du triptyque de Jordi Bonet, le Grand Théâtre de Québec s'est immédiatement retrouvé sous les feux des projecteurs et a capté l'attention de l'ensemble de la population, au grand dam de ses détracteurs de la première heure qui espéraient bien limiter sa liberté d'expression.

Quarante ans plus tard, la liberté de surprendre, de provoquer et de s'exprimer est reconnue comme l'une des conditions essentielles de la création. Beaucoup d'eau a en effet coulé sous les ponts depuis l'époque où le sculpteur Armand Vaillancourt gravissait les marches du Grand Théâtre sur son cheval blanc, tel un chevalier, afin de se porter à la défense de Jordi Bonet et de son œuvre.

Alors que nous fêtons ce quarantième anniversaire, il est réconfortant de constater à quel point le Grand Théâtre a su se faire une place dans le cœur des Québécois qui, chaque saison, y viennent en grand nombre afin de vivre émotions, passion et découvertes.

En cette année exceptionnelle, le Grand Théâtre a tenu à multiplier les rencontres en allant au-devant des citoyens. L'originalité est de mise et donne vie à une foule d'événements inattendus : performances, expositions, projets spéciaux, autant de surprises offertes en signe de gratitude à ceux qui partagent l'aventure de notre institution depuis maintenant quatre décennies : les citoyens de Québec.

Faisant honneur à cette saison riche en célébrations, nos organismes résidents ont, une fois de plus, proposé au public québécois un remarquable bouquet d'activités artistiques. Je les remercie pour leur participation aux célébrations du 40^e et pour la qualité de leur programmation respective. L'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec ont en effet grandement contribué à la richesse et à la diversité de notre programmation.

Cette année encore, toute l'équipe du Grand Théâtre, appuyée en cela par les organismes résidents, a poursuivi ses efforts visant à développer de nouveaux publics, endossant avec fierté la double mission qui lui est dévolue : présenter le plus large éventail d'arts de la scène au plus large public possible. À travers une vaste gamme d'activités d'ouverture et d'animation, le Grand Théâtre a continué de jouer pleinement son rôle de médiateur culturel voué à la sensibilisation des citoyens et à la démocratisation de la culture dans notre société.

La saison 2010-2011 a par ailleurs été l'occasion pour le Grand Théâtre de réaffirmer sa fierté face à l'ensemble architectural qui l'abrite et, plus particulièrement, face au travail unique d'intégration d'une œuvre d'art à un bâtiment accompli voilà maintenant plus de quarante ans. Conçu et réalisé par le regretté Jordi Bonet, le triptyque qui orne le foyer principal de la salle Louis-Fréchette bénéficie maintenant d'un éclairage qui en souligne l'extraordinaire richesse. Cette mise en lumière s'est accompagnée de la tenue d'un événement important : le Mois Bonet. À cette occasion et avec l'étroite collaboration de M^{me} Huguette Bouchard Bonet, que je souhaite remercier chaleureusement, la Galerie d'art du Grand Théâtre a présenté une exposition d'œuvres inédites du sculpteur catalan, ainsi que des conférences qui ont permis au public de mesurer l'important apport de cet artiste à notre environnement urbain.

À l'issue d'une année de célébrations des plus réussies, l'équipe de la Société du Grand Théâtre de Québec prépare l'avenir avec confiance et détermination. Parmi les projets qui permettront au Grand Théâtre d'assumer sa mission avec un succès toujours croissant, celui visant l'agrandissement de l'édifice revêt un caractère tout à fait particulier. Ce projet est en effet porteur d'une vision qui doterait Québec d'un pôle culturel ouvert sur la communauté et où tous les usagers – public, artistes, artisans et étudiants – viendraient vivre une expérience sans pareille dans un cadre stimulant pour l'esprit et les sens. Cette nouvelle construction, qui intégrerait des places publiques vivantes et conviviales, favoriserait



en outre le regroupement de tous nos organismes résidents et des Conservatoires de musique et d'art dramatique de Québec, ce qui se traduirait assurément par un développement accru de l'offre culturelle et, conséquemment, par la satisfaction des attentes d'un public encore plus nombreux.

À l'aube d'une nouvelle saison fort prometteuse, j'aimerais enfin souligner les investissements importants grâce auxquels nos salles comptent parmi les mieux équipées au pays et accueillent les productions les plus exigeantes en termes d'infrastructures techniques. À cet égard, je remercie le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine pour son soutien précieux et, au premier titre, la ministre Christine St-Pierre, dont la vision et la compréhension des enjeux culturels permettent à notre organisme de contribuer de façon soutenue à la vitalité artistique de la Capitale nationale.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement à la cause de notre belle institution. Au cours de la prochaine saison, ainsi que nous l'avons fait cette année encore, nous continuerons de veiller ensemble à ce que le Grand Théâtre demeure un chef de file en arts de la scène pour toute la région de Québec.

Enfin, je souhaite souligner l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel du Grand Théâtre. Par le travail qu'il réalise saison après saison, il offre aux Québécois de tous âges la possibilité de goûter à la sensibilité et à la créativité des artistes les plus significatifs de notre époque, d'ici ou d'ailleurs, dans un environnement propice à l'ouverture et à la communication. Ce faisant, il joue un rôle crucial dans la vie culturelle de notre ville.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Madame Suzanne Gagné •

Nomination: 25 janvier 2010

Fin du mandat: 25 janvier 2015

Madame Gagné est avocate associée du cabinet Létourneau Gagné S.E.N.C.R.L. Admise au Barreau du Québec en 1995, elle pratique en litige civil et commercial. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Québec de 2006 à 2010 et du Conseil général du Barreau du Québec de 2007 à 2010. Elle a siégé et siège encore sur plusieurs comités de son ordre professionnel. Depuis 2010, elle préside le comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec.

Président-directeur général

Monsieur Marcel Dallaire •••

Nomination: 6 avril 2010

Fin du mandat: 6 avril 2015

Monsieur Dallaire est actif dans le domaine des arts, de la culture et des grands événements depuis plus de trente-cinq ans. Il a été associé à plusieurs entreprises culturelles, notamment à titre d'expert-conseil, de directeur et d'administrateur. Il a contribué au développement d'institutions qui rayonnent à travers le monde, dont Les Grands Feux Loto-Québec, le Festival d'été de Québec, le Carrefour international de Théâtre, le Cirque du Soleil et le Conseil francophone de la chanson. Il a aussi présidé le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

Vice-président

Monsieur Alain Lemay •

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 10 mars 2014

Monsieur Lemay est président de Lemay Michaud Architecture Design Québec et Montréal. Il est membre de l'Ordre des Architectes du Québec depuis 1978, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec depuis 1979 (président 1994-1995) et de l'Ordre des Architectes de l'Ontario depuis 2001. Il s'est impliqué activement au sein du Festival d'été de Québec (1991-2009 et président de 1996 à 1998). Il siège également au sein de plusieurs comités de travail de Québec. En 2002, l'École d'architecture de l'Université Laval lui remet le prix « *Les Grands noms de l'École d'architecture* ».

Secrétaire

Monsieur François Taschereau •

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 1^{er} novembre 2010

Monsieur Taschereau est musicien et producteur de spectacles. Récemment, il a produit le *Fidelcho* du collectif Fidelplasma. Auparavant homme d'affaires, il a créé et dirigé pendant vingt-cinq ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires et dirigée à titre de chef de la direction. Il siège sur le conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé au conseil d'administration de la société de jeux vidéos Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Johane Desjardins •• •••

Nomination: 6 mai 2004

Fin du mandat: 10 mars 2014

Au cours des vingt dernières années, madame Desjardins a œuvré dans le milieu des communications, des relations publiques, de l'organisation d'événements et de la production de concerts. Parallèlement, elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation de Lauberivière et membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale. Depuis quatre ans, la pomiculture est devenue son centre d'intérêt principal.

Monsieur Jean-François Fournier

Nomination: 10 mars 2010

Fin du mandat: 10 mars 2014

Monsieur Fournier, avocat, pratique en droit corporatif, fusion et acquisition d'entreprises, en financement des entreprises et en droit immobilier à titre d'associé au sein du cabinet Rivard Fournier, Avocats. M^e Fournier est membre du Barreau du Québec depuis 1986, ayant précédemment obtenu un baccalauréat en droit (LL.B.), un diplôme en droit notarial (D.D.N.) et une maîtrise en droit (LL.M.) à la faculté de droit de l'Université Laval. Il a pratiqué le droit dans les plus prestigieuses firmes d'avocats canadiennes et québécoises. M^e Fournier est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment celui de l'Association des diplômés de l'Université Laval où il siège à titre de président.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



Monsieur Gilles Moisan ●●

Nomination: 16 janvier 2007

Fin du mandat: 16 janvier 2011

Monsieur Moisan, FCA est expert-comptable et a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Gilles Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec – secteur culture jusqu'en juin 2011 et président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main.

Madame Madeleine Nadeau

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 30 janvier 2006

Madame Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Cardiologie

et de Pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de Concertation et de Développement de la région de la Capitale nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé plusieurs années au Conseil des Partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil Supérieur de l'Éducation.

Madame Julie Rouleau ●●

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 1^{er} novembre 2010

Madame Rouleau est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, mineure en ressources humaines. Elle œuvre depuis neuf ans chez Desjardins. Elle occupe présentement un poste de conseillère en gestion du changement pour le secteur assurance de dommages. Auparavant elle a œuvré dans le secteur responsable du développement organisationnel et des projets en ressources humaines au sein de cette même entreprise.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2010-2011, le conseil d'administration a siégé à huit reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique et à la déontologie, à la composition du conseil et

de ses comités, de même qu'à la mise en place des politiques des ressources humaines. Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité a travaillé particulièrement sur la mise à jour des différents règlements et politiques de la Société ainsi que sur l'élaboration des critères d'évaluation du président-directeur général. Il a tenu séance à cinq occasions.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de s'assurer de l'intégrité de l'information financière. Il s'intéresse principalement à la vérification externe, aux états financiers et à la mise en place des mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a poursuivi son travail quant à l'implantation d'une politique de gestion des risques et a procédé à une analyse en profondeur de la gestion des taxes à la consommation ainsi qu'à l'analyse pour le transfert aux nouvelles normes comptables (IFRS). Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité de vérification s'est réuni trois fois.

RÉUNIONS

Administrateur	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
	(8 réunions)	(5 réunions)	(3 réunions)
Suzanne Gagné	8/8	5/5	–
Alain Lemay	7/8	4/5	–
François Taschereau	7/8	5/5	–
Marcel Dallaire	8/8	–	–
Johane Desjardins	6/8	–	3/3
Jean-François Fournier	7/8	–	–
Gilles Moisan	8/8	–	3/3
Madeleine Nadeau	8/8	–	–
Julie Rouleau	6/8	–	1/3



RÉMUNÉRATION

Conseil d'administration

Les membres de conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général – Marcel Dallaire ¹	152 309 \$
Directrice de l'administration – Nathalie Bélanger	125 455 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	117 312 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	98 253 \$
Chef du service de l'immeuble – Albani Boudreau	97 296 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein. Selon le décret 370-2010 le maximum de la grille des pourcentages de boni au rendement est de 0% pour l'année débutant le 1^{er} avril 2010 et se terminant le 31 mars 2011.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base et la contribution de la Société à l'assurance collective et au fonds de pension. S'il y a lieu, elle inclut également la rémunération variable versée en 2010-2011 à la suite de l'évaluation du rendement de l'exercice 2009-2010, le versement des maladies et les cotisations professionnelles.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Depuis janvier 2011, le Grand Théâtre de Québec fête son quarantième anniversaire! Tout au long d'une année mémorable, nous avons multiplié les occasions de célébrer avec la population de Québec en lui proposant plusieurs événements, tant en nos murs – et sur nos murs! –, qu'en différents lieux de la ville. Au cœur de la vie culturelle de la Capitale nationale depuis quatre décennies, le Grand Théâtre s'est ainsi fait présent, cette année, aux quatre coins de la ville, afin de partager le sentiment de fierté qu'inspire cet anniversaire.

Le point culminant de cette année de célébrations prendra la forme d'un événement-spectacle commémoratif qui sera présenté à la salle Louis-Fréchette le 17 décembre prochain. Véritable rencontre des générations, l'événement se veut un métissage des multiples influences artistiques qui ont marqué l'histoire du Grand Théâtre de Québec. Couronnant les festivités de façon exceptionnelle, ce spectacle, résolument tourné vers l'avenir, reflètera la diversité et la complémentarité des arts de la scène qui sont interprétés dans nos salles.

Inspirée par ces principes fondamentaux de diversité et de complémentarité, la saison 2010-2011 tout entière s'est inscrite en continuité avec la mission de l'institution et a permis de répondre aux désirs et aux attentes des spectateurs. Une fois encore, nous avons développé une programmation qui a maintenu le positionnement du Grand Théâtre tant auprès d'un large public qu'au sein des grands réseaux de tournées d'artistes et d'organismes artistiques. Ce faisant, nous avons proposé un lieu en effervescence constante où, chaque jour, le citoyen est invité à vivre une expérience culturelle unique.

La saison 2010-2011 a ainsi été l'occasion de nombreuses rencontres inoubliables avec des artistes représentant les courants les plus variés de l'activité créatrice actuelle. Les 375 représentations proposées sur nos scènes ont accueilli 293 370 spectateurs, ce qui a permis d'atteindre un taux d'assistance moyen de 80%, malgré une tendance à la baisse pour tout le milieu de la diffusion au Québec pendant cette même période.

Les productions et coproductions de la Société du Grand Théâtre de Québec, mettant à l'affiche tant les créateurs de renom que les artistes émergents, ont représenté 20% de la programmation 2010-2011. En complément de l'offre diversifiée du Grand Théâtre, les spectacles présentés par les producteurs externes ont représenté, quant à eux, 29% de la proposition de cette saison. Enfin, ainsi qu'il en a

développé l'habitude depuis maintenant quatre décennies, le public a également pu apprécier la variété et la richesse des activités offertes par les organismes résidents du Grand Théâtre (Orchestre symphonique de Québec, Théâtre du Trident, Opéra de Québec et Club musical de Québec), lesquelles ont totalisé 51% des représentations proposées en nos murs.

Dans la conjoncture particulière qui affecte l'ensemble du milieu de la diffusion au Québec et ailleurs dans le monde, les résultats de la saison 2010-2011 témoignent donc de la pertinence des choix et des pratiques mis en œuvre chez nous. De plus, malgré un contexte financier où nous devons faire face à des compressions budgétaires importantes, la qualité des différentes programmations du Grand Théâtre et la gestion rigoureuse de l'organisme nous permettent de conclure cette année financière avec un léger surplus d'opérations.

DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC

Chaque année, dans une perspective d'ouverture et de développement de nouveaux publics, le Grand Théâtre propose plusieurs activités gratuites aux Québécois. Cette démarche, qui s'inscrit en continuité avec les objectifs de notre plan stratégique, a permis, au cours de la saison 2010-2011, de rejoindre de nombreux citoyens de tous âges. Ainsi, pour la quatorzième année consécutive, les Journées de la culture ont été l'occasion, pour le Grand Théâtre et pour plusieurs de ses organismes résidents, d'accueillir le public venu découvrir les coulisses du spectacle, toujours aussi fascinantes.

Autre activité prisée des Québécois, la série Croissants-Musique, présentée les dimanches en matinée, a connu, une fois encore, un grand succès et a favorisé la rencontre entre les artistes et un auditoire curieux de se familiariser avec des répertoires très diversifiés. Les Midis Musiques ont quant à eux rassemblé le public et les étudiants du Conservatoire de musique de Québec, à la faveur de mini-récitals présentés au foyer de la salle Louis-Fréchette.

Cette démarche d'ouverture et de rapprochement s'est aussi concrétisée tout au long de l'année par des activités destinées à faciliter l'accès de publics ciblés à des productions présentées dans le cadre de la programmation régulière. Des groupes d'enfants provenant de milieux populaires, de même que de nombreux élèves de la région ont pu bénéficier de matinées scolaires à prix abordables, ce qui leur a donné accès à certaines productions de l'Orchestre



De gauche à droite : **Alfa Rococo** • *La Chauve-Souris* – Opéra de Québec • **Beast**

symphonique de Québec et du Théâtre du Trident. À toutes ces rencontres et découvertes, se sont ajoutées les causeries d'avant-spectacle, véritables rencontres de vulgarisation toujours aussi courues qui donnent la possibilité aux spectateurs de se familiariser avec des aspects méconnus des arts de la scène.

UN LIEU À LA HAUTEUR DE SA MISSION

Chaque année, d'importants investissements sont consentis au chapitre du maintien des actifs du Grand Théâtre. Le quarantième anniversaire nous a incités à accélérer la réalisation de plusieurs projets, ce qui s'est traduit, notamment, par la modernisation de certains espaces de l'édifice. Ainsi, la reconfiguration complète du foyer principal de la salle Louis-Fréchette a permis de créer un espace plus convivial et plus fonctionnel qui enrichit l'expérience vécue par le public.

On retrouve maintenant, dans le foyer principal, une immense murale vidéo destinée à la diffusion de fresques que les spectateurs ont tout le loisir d'apprécier à leur arrivée et pendant l'entracte. Au moment de sa première utilisation, la murale vidéo a servi à la diffusion d'une vaste fresque consacrée aux nombreuses œuvres publiques réalisées par le sculpteur et céramiste Jordi Bonet sur le territoire de Québec. Aussi, pour la toute première fois, le public a la possibilité de contempler, d'un seul regard, les trois sections du triptyque réalisé par ce grand artiste et son équipe au moment de la construction de l'édifice. Parallèlement à cette innovation, un nouvel éclairage met maintenant en valeur, de façon spectaculaire, chaque section du triptyque de Bonet. Spectateurs et visiteurs peuvent ainsi redécouvrir cette œuvre magistrale de l'artiste catalan et en apprécier toute la richesse et la complexité, grâce à une mise en lumière raffinée; création de monsieur Serge Gingras, chef éclairagiste de la salle Louis-Fréchette.

Jouissant d'une réputation jamais démentie, les salles de notre complexe culturel comptent parmi les mieux équipées au pays. Saison après saison, nous réalisons des investissements importants afin de les maintenir à la fine pointe des innovations technologiques, ce qui nous permet d'offrir des scènes et des équipements pouvant combler les exigences des plus grandes productions. Au cours de la saison 2010-2011, nous avons ainsi procédé à la sélection et à l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour la salle Louis-Fréchette, de même qu'à l'acquisition de nouveaux systèmes de contrôle d'éclairage scénique pour nos deux salles.

Par ailleurs, dans un souci de fournir au public un accueil à la hauteur de ses attentes, nous avons procédé à plusieurs améliorations: mise en place de nouvelles marquises extérieures plus attrayantes; renouvellement de

la signalisation intérieure permettant de faciliter l'orientation et les déplacements des spectateurs; enfin, nouveau design pour les uniformes du personnel d'accueil.

Alors qu'une nouvelle saison approche, plusieurs autres projets prometteurs sont évidemment en chantier. S'inscrivant dans le Plan lumière de la Commission de la capitale nationale du Québec, la mise en lumière de l'édifice du Grand Théâtre contribuera à enrichir l'image et l'atmosphère de la Ville de Québec tout en accroissant notre visibilité de façon significative par la mise en valeur de la signature architecturale unique de l'édifice conçu avec brio par l'architecte Victor Prus. Nous sommes très confiants de voir ce projet se concrétiser au cours de la prochaine année.

Le projet d'agrandissement de l'édifice s'inscrit, quant à lui, dans une démarche de longue haleine qui positionnera le Grand Théâtre au cœur de la modernité en confirmant son rôle de pôle de création et de diffusion des arts de la scène à l'échelle régionale. Dans ce dossier, les discussions qui se poursuivront prochainement avec les autorités gouvernementales seront cruciales pour la réalisation de ce projet d'envergure qui favorisera le développement d'un espace culturel vivant et ouvert à la communauté.

PLAN STRATÉGIQUE

Au cours de la saison 2010-2011, le Plan stratégique 2009-2012 était à mi-parcours de son échéancier de réalisation. L'atteinte des cibles identifiées dans ce plan est en bonne voie de réalisation et le bilan des actions que nous avons posées s'inscrit en droite ligne avec les orientations qui y sont définies. Alors que nous entrons dans la dernière année de réalisation de ce plan triennal, nous sommes d'ores et déjà engagés dans une démarche de réflexion qui conduira à l'élaboration du Plan stratégique 2012-2015. S'inspirant notamment des orientations prochainement fournies par la ministre Christine St-Pierre, ce plan permettra d'actualiser les cibles et les actions à mener, tout en s'inscrivant en continuité avec les enjeux précédemment identifiés. Plusieurs éléments de réflexion devront être pris en considération lors du travail d'élaboration de cet important outil de développement.

DES ENJEUX

La situation du spectacle au Québec constitue un sujet de préoccupation pour l'ensemble du milieu de la diffusion. L'analyse de cette situation – que nous avons amorcée par la constitution d'un comité de travail sur le sujet – fournira assurément des pistes de réflexion dont il faudra tenir compte au moment de l'élaboration de notre prochain plan stratégique.



De gauche à droite : **Boucar Diouf • Circa • Daniel Bélanger •**
C'est notre chanson

Comme on le sait, le Grand Théâtre évolue dans un marché hautement compétitif et en évolution constante. Or, plusieurs éléments nouveaux influencent directement les habitudes de consommation du citoyen : l'offre de plus en plus diversifiée de produits culturels et de divertissement, l'avènement du numérique dans le quotidien des clientèles, l'émergence des réseaux sociaux, le ralentissement économique et son impact sur le « dollar loisir » dont dispose le citoyen, pour ne nommer que ceux-là. La conjoncture créée par cet ensemble de facteurs sociaux, culturels et économiques se traduit par des transformations majeures du comportement des clientèles. À cet égard, nous devons tenir compte des tendances et des enjeux complexes qui déterminent le contexte dans lequel évolue le Grand Théâtre, afin de poursuivre une réflexion essentielle, ajuster nos orientations et développer de nouvelles pratiques qui nous permettront de demeurer compétitifs tout en respectant l'essence de notre mission.

Un autre enjeu important a trait au financement de l'organisme dans le contexte particulier de l'application de la Loi 100 et des compressions budgétaires conséquentes. Afin de pouvoir continuer à faire sa part de l'effort de rationalisation exigé par l'État, notre organisme devra poursuivre la diversification de ses sources de financement, alors même que l'incertitude économique incite consommateurs et entreprises à rationaliser dépenses et investissements. Là aussi, la créativité sera de mise plus que jamais.

Enfin, sur le plan des ressources humaines, les quarante années d'existence du Grand Théâtre ont favorisé le développement d'une expertise unanimement reconnue au sein de l'industrie. Alors qu'une proportion croissante de nos effectifs approche l'âge de la retraite, la question de la relève et du transfert des connaissances constitue un enjeu majeur qui nécessitera la mise en place d'un plan d'action visant le maintien de l'expertise développée au cours des quarante premières années d'existence du Grand Théâtre.

UNE MISSION D'ÉQUIPE

Chaque année, au moment de la préparation du bilan de la saison, nous sommes à même de constater l'importance du rôle que remplit la Société du Grand Théâtre de Québec dans le développement et la diffusion des arts de la scène pour le public de la Capitale nationale, pour l'économie de la région et pour tous les artistes qui y trouvent un tremplin.

Conçu et mis en chantier au cœur de l'effervescence qui caractérisait la Révolution tranquille, le Grand Théâtre a été pensé comme un lieu de création et de diffusion destiné à promouvoir la culture en la rendant accessible au plus grand nombre. Quatre décennies plus tard, cette mission, conforme aux visées démocratiques qui inspirent toujours

notre collectivité, demeure tout aussi essentielle. Le taux d'occupation de nos salles en constitue l'expression la plus éloquente.

La poursuite et le succès d'une telle mission sont évidemment le résultat d'un travail d'équipe qui se traduit par de multiples collaborations, tant avec des partenaires externes qu'au cœur même de l'organisation. Une fois encore, je tiens à exprimer ma fierté et ma reconnaissance à tous les membres du personnel. Grâce à chacun d'entre eux, le Grand Théâtre demeure une institution reconnue et hautement appréciée par le public, les artistes et nos partenaires. Alors que l'industrie du spectacle doit relever d'importants défis et s'adapter à des réalités nouvelles, l'esprit et la créativité qui animent notre équipe constituent la plus forte garantie de notre réussite et de notre croissance future.

Je souhaite remercier les membres du conseil d'administration et à souligner le travail accompli sous la présidence de M^{me} Suzanne Gagné. La destinée d'une organisation comme la nôtre repose sur une relation de complicité sans faille entre la permanence et son conseil d'administration ; cette assise solide est en effet essentielle à la poursuite de la mission artistique qui nous est confiée. J'adresse aussi mes remerciements à tous nos partenaires d'affaires ; leur appui indéfectible constitue un apport indispensable au développement d'une institution culturelle telle que le Grand Théâtre de Québec.

Je m'en voudrais par ailleurs de passer sous silence l'apport considérable de tous les artistes d'ici et d'ailleurs qui, sans relâche, explorent leurs modes d'expression respectifs, en repoussent les limites formelles et nous font vivre des émotions marquantes. C'est leur travail constant et généreux qui permet au Grand Théâtre d'offrir aux citoyens de Québec des propositions artistiques riches et originales.

Enfin, au nom de toute l'équipe du Grand Théâtre, j'aimerais remercier les spectateurs pour leur confiance, leur curiosité et leur amour de la culture. Vous êtes la raison d'être de l'État et des institutions qui le composent. En ce sens, c'est grâce à vous que la mission du Grand Théâtre de Québec prend réellement toute sa signification. Merci d'être à nos côtés depuis maintenant plus de quarante ans !

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis 40 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 873 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion constitue un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	4	13	20 112	89%	0
Concerts symphoniques	18	32	41 000	77%	0
Récitals classiques	7	7	10 974	84%	0
Danse	6	7	9 130	71%	4
Variétés	25	38	50 397	75%	9
Ciné-conférences	7	27	35 920	72%	0
Théâtre musical	1	6	11 144	100%	0
Comédie musicale	2	11	11 301	57%	1
Exercices pédagogiques	5	5	1 214	73%	0
Fonctions privées	11	12	14 060	100%	2
Jeune public	7	14	12 444	77%	4
Portes ouvertes	1	1	500	100%	1
TOTAL	94	173	218 196	77%	21

Salle Octave-Crémazie	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Théâtre	8	125	57 201	91%	0
Variétés	17	24	8 765	74%	19
Fonctions privées	4	5	2 131	100%	1
Danse	1	3	1 255	84%	3
Jeune public	1	4	2 017	100%	0
TOTAL	31	161	71 369	89%	23

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	218 196	173	77%	21
Octave-Crémazie	71 369	161	89%	23
SOUS-TOTAL	289 565	334		44
Foyer de la salle Louis-Fréchette	3 805	41	75%	28
TOTAL	293 370	375	80%	72

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	173	161	41
Montage, démontage et répétitions	63	55	
TOTAL	236	216	41



Olaf Heine



Cylla von Tiedemann



De gauche à droite: **Hilary Hann** • *Émergence* – **Ballet national du Canada** • **Chœur de l'Armée rouge russe**



SPECTACLES ET ACTIVITÉS

La grande variété des spectacles présentés au cours de la saison 2010-2011 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres inoubliables entre le public et des artistes de tous horizons. Ainsi qu'en témoigne notre revue des activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent ses préoccupations et ses aspirations.

Salle Louis-Frédette

- Daniel Lemire
- Jason Bonham's Led Zeppelin Experience
- Experience Hendrix
- Daniel Bélanger
- Karkwa
- K-Maró
- Paul Piché
- Kenny Rogers
- Dweezil Zappa plays Zappa
- Fred Pellerin
- Hommage à Vienne
- Edgar et ses fantômes
- Gipsy Kings
- C'est notre chanson
- Melissa Etheridge
- Jean-Thomas Jobin
- Yanni
- André Gagnon
- Dennis DeYoung
- Gaëtan Roussel
- Messmer
- Florence K et Natalie Choquette
- Jean-Michel Ancil
- Grand Rire de Québec

- Glenn Miller Orchestra
- Mixmania²
- Les Filles de Caleb
- Semaine internationale de la chanson – *Laurence Jalbert et le Grand Chœur*
- Chœur de l'Armée rouge russe

Salle Octave-Crémazie

- Jorane
- Marco Calliari
- Boucar Diouf
- Emilie-Claire Barlow
- Guy Bélanger Quintette
- Beast
- Taktika
- Lambert et Calliari avec invité Juan Sebastian Larobina
- Geneviève Jodoin
- Yann Perreau
- Alfa Rococo
- Pierre Lapointe
- Robert Charlebois
- Esplamago
- Le Cirque invisible
- David Myers

Danse

Depuis plusieurs années, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Cette année encore, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

- Sankai Juku – *Hibiki*
- Ballet national du Canada – *24 Preludes by Chopin et Émergence*
- BJM Danse Montréal – *Rossini Cards, Locked up Laura et Zip Zap Zoom*
- Circa – *Circa*
- Centre chorégraphique national de Grenoble – *L'Homme à tête de chou*
- Le Ballet de Québec – *Blanche-Neige et les sept nains*
- Royal Winnipeg Ballet



De gauche à droite: **Dennis DeYoung • Edgar et ses fantômes • Emilie-Claire Barlow • Dweezil Zappa plays Zappa**



Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître au public des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de nombreux compositeurs québécois, canadiens et étrangers. Au cours d'une saison des plus diversifiées, de Richard Desjardins à Beethoven en passant par Duke Ellington, la musique s'est parée d'innombrables couleurs, portée par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

- Chaleur du nord* avec James Ehnes
- Beethoven héroïque* avec Catherine Dallaire
- Desjardins symphonique* avec Richard Desjardins
- Le poète du piano* avec Janina Fialkowska
- Beethoven épique* avec Joseph Kalichstein
- À travers chants* avec Susan Platts
- Le reportage de Marie-Soleil* avec Airat Ichmouratov, André Papillon et Krystel Descary
- Hommage à Duke Ellington* avec Lorraine Desmarais
- Flamboyants complices* avec Alain Lefebvre
- L'amitié célébrée* avec Darren Lowe et Blair Lofgren
- Beethoven bachique* avec Angela Cheng
- Résurrection* avec Ilana Davidson, Anita Krause, le Chœur de l'OSQ, les chœurs de la Faculté de musique de l'Université Laval et du Conservatoire de musique de Québec
- Émilie à la rescousse de l'orchestre* avec Airat Ichmouratov et le Théâtre Platypus
- La percussion dans tous ses états* avec Anne-Julie Caron et les percussionnistes de la Faculté de musique de l'Université Laval et du Conservatoire de musique de Québec
- Six fois plutôt qu'une* avec Orford Six Pianos: Olivier Godin, Sandra Murray, Claire Ouellet, Mariane Patenaude, Francis Perron et Lorraine Prieur
- Lortie chef et pianiste* avec Louis Lortie
- Beethoven romantique* avec Anton Kuerti
- Joie et exubérance* avec Lise de la Salle
- Le Cadeau d'adieu de Mæstro Talmi* avec Yoav Talmi, Yannick-Muriel Noah, Renée Lapointe, Kurt Lehmann, Nathaniel Watson, le Chœur de l'OSQ et David Rompré

Récitals

En cette année de célébrations, le Club musical de Québec présentait avec fierté sa 120^e saison! Une fois encore, cette prestigieuse société musicale a fait honneur à sa réputation d'excellence en offrant une programmation qui a rejoint des milliers de mélomanes.

Le Club musical de Québec

- Wiener Klaviertrio
- Arnaldo Cohen et Nareh Arghamanyan
- Renée Fleming
- Il Giardino Armonico
- Hilary Hahn
- Nicholas Angelich
- Chœur d'hommes basque Oldarra

Opéra

À la faveur de la saison 2010-2011, la Ville de Québec et ses mélomanes ont eu le bonheur d'accueillir l'édition inaugurale du Festival d'opéra de Québec, premier événement du genre dans une ville canadienne. En plus de la programmation régulière de l'Opéra de Québec qui, cette année encore, a contribué à familiariser le public d'ici avec les joies de l'art lyrique, le Grand Théâtre a ainsi été l'hôte de deux productions prestigieuses à l'affiche du nouveau festival: *Une Flûte enchantée*, de Peter Brook, ainsi que *Le Rossignol et autres fables*, dans une proposition scénique originale de Robert Lepage.

L'Opéra de Québec

- Il Trovatore*
- La Chauve-Souris*
- Le Gala de l'Opéra*
- Festival d'opéra de Québec – *Une Flûte enchantée*
- Festival d'opéra de Québec – *Le Rossignol et autres fables*



De gauche à droite: **Kliniken** • **James Ehnes** • **Gipsy Kings** • *Il Trovatore* – **Opéra de Québec**

Ciné-conférences

Une fois de plus, les Québécois ont pu voyager à travers le monde sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Du Pacifique à l'Atlantique, du nord du sud, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayés plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

Viva España, en 16 trésors
Indonésie, hors des sentiers battus
Europe vue du ciel
Libye, entre mer et désert
Thaïlande, un autre regard
Brésil, un jardin pour la planète
Istanbul, faits et reflets

Théâtre

Né en même temps que le Grand Théâtre, à la suite de la volonté gouvernementale de permettre aux Québécois d'accéder aux arts de la scène, le Théâtre du Trident célébrait lui aussi, cette saison, son quarantième anniversaire. Toujours aussi dynamique, cette compagnie résidente a continué de revisiter le répertoire théâtral mondial tout en faisant une large place à des œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs qui témoignent des préoccupations les plus actuelles. Entre le passé et l'avenir, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

Dom Juan de Molière
Kliniken de Lars Norén
La Face cachée de la lune de Robert Lepage
Temps de Wajdi Mouawad
L'Opéra de quat'sous de Bertolt Brecht
Les Trois sœurs d'Anton Tchekhov

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée, en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Jayne Stone Quartet
Mathieu Fiset, solo
Thomas Carbou, solo
Cordâme
Jean-Nicolas Trottier Quartet
Le Cas GB
Marc-André Pépin
Duo AVA
Guy Donis

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de rendre les arts de la scène accessibles aux citoyens, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique, dont les étudiants ont été invités à se produire devant un public au foyer principal de la salle Louis-Frêchette à l'heure du lunch, en entrée libre. Des rencontres qui ont permis aux uns d'appivoiser la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Gabrielle Hamann-Guénette, violoncelle,
 et *Kevin Landry Bélanger*, tuba
David Croteau, violoncelle,
 et *Audray Boivin-Laframboise*, tuba
Guillaume St-Cyr, piano, et *Andrée-Anne Laprise*, soprano
Charles-Alexis Côté, percussion, et *Myriam Beaulieu*, flûte
Hilario Yanez Ramirez, guitare,
 et *Andréanne Guay*, soprano
Marianne Roos, clarinette, et *Florence Perron*, violoncelle
Julie Villeneuve, hautbois, et *Marie-Elyse Badeau*, alto
Madeline Lévesque, trombone,
 et *Gabrielle Hamann-Guénette*, violoncelle
Julie Potvin-Turcotte, flûte, et *Éric Dufour*, hautbois



De gauche à droite: **Taktika** • **Orchestre symphonique de Québec**
 • **Jean-Marc Chaput** • *Semaine internationale de la chanson* –
Laurence Jalbert



Andréanne Guay, soprano, *Charles-Auguste Lehoux*,
guitare, *Myriam Beaulieu*, flûte
et *Valérie Timofeeva*, piano

Cindy Tremblay, flûte, *Éric Dufour*, hautbois, *Gabrielle
Vincent*, clarinette, *Élise Taillon-Martel*, cor,
Marc-Alain Caron, basson, *Cédric B. Ménard*,
clarinette, *François Barrette*, violoncelle, *Manuella
Gagnon*, piano

Journée de la culture

Pour la quatorzième année consécutive, dans le cadre des Journées de la culture, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public qui est venu en grand nombre, animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses. Offerte en collaboration étroite avec les organismes résidents, cette journée fut un succès qui en justifie largement la tenue.

Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviables dans le monde des arts visuels, la galerie d'art qu'abrite le Grand Théâtre contribue à en faire un lieu où les Québécois peuvent vivre une expérience sensorielle riche s'appuyant sur des langages artistiques distincts et pourtant complémentaires. Plusieurs expositions d'envergure ont marqué la saison 2010-2011 et ont permis de diffuser les créations d'artistes aux sensibilités et aux préoccupations très diverses. Unique en son genre, l'Hommage à Jordi Bonet, qui y fut présenté pendant le Mois Bonet, s'est inscrit dans une démarche de mise en valeur du célèbre triptyque réalisé par cet artiste dont l'œuvre s'est ainsi vue éclairée sous un nouveau jour.

Bernice Toussaint, acrylique
 Raymond Bouchard, huile
 Raynald Nadeau, techniques mixtes
 Richard Leclerc, photographie et art numérique
 Le Grand Théâtre d'hier à demain
 Résurgence – Hommage à Jordi Bonet

Théâtre du Trident, œuvres de Paul Bussièrès présentées
 par Denis Denoncourt
 Isabelle Leblanc, acrylique
 John Michaud, acrylique sur toile
 Isabel Picard, techniques mixtes

Conférence

En marge des activités artistiques pour lesquelles il est conçu, le Grand Théâtre fournit un cadre idéal pour la présentation de conférences privées ou publiques. Cette saison, le célèbre conférencier Jean-Marc Chaput y a de nouveau offert, en supplémentaires, sa conférence intitulée *Maintenant ou jamais!* devant un public conquis.

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Une fois encore, l'équipe du Grand Théâtre a su mettre son expertise et son sens de la communication au service de ces clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Groupe Investors, avec André-Philippe Gagnon

Ville de Québec – *Soirée des bénévoles*

Soirée Teknion, avec Pénélope McQuade, Dominic Paquet,
 Guy Nantel, Ben & Jarrod, François Morency et
 Réal Béland

Cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur

Gala Mérite sportif Rouge et Or

Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec,
 avec Bruno Pelletier

Cité Joie – *Souper annuel*

Académie Saint-Louis

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 34 postes au 31 août 2011. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Service du marketing	3
Service de l'accueil	1
Service de la billetterie	7
Sous-total	11
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	11
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Service de l'administration	4
Service de l'immeuble	5
Sous-total	9
Total	34

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2011

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcel Dallaire*
Président-directeur général

Carole Hamel
Adjointe administrative

Robert Charbonneau

Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Gill Lapointe
Chef polyvalent

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

SERVICES À LA CLIENTÈLE

SERVICE DU MARKETING

Lucie Cloutier
Relationniste

Caroline Fortin
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

SERVICE DE L'ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

SERVICE DE LA BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Nathalie Bélanger*, CA
Directrice de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

SERVICE DE L'IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Steeve Dombrowski
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

* Membre du comité de gestion



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

La directrice de l'administration,

NATHALIE BÉLANGER, CA

Québec, le 13 décembre 2011.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2011 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q. chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec par intérim,

MICHEL SAMSON, CA AUDITEUR

Québec, le 13 décembre 2011.

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2011				2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	3 087	–	2 233	5 320	5 157
Billetterie	1 677	–	–	1 677	1 544
Services scéniques	1 190	–	–	1 190	926
Location de salles	979	–	–	979	834
Présentation de spectacles (note 4)	755	2	–	757	1 331
Stationnements	153	–	–	153	137
Services à la clientèle	106	–	–	106	81
Commandite	67	–	–	67	10
Intérêts	30	–	–	30	16
Autres	32	–	–	32	35
	8 076	2	2 233	10 311	10 071
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 843	18	–	3 861	3 545
Frais généraux – bâtisse	1 807	–	–	1 807	1 679
Frais artistiques	461	177	–	638	876
Frais financiers (note 5)	11	–	540	551	549
Entretien et réparations de la bâtisse	450	–	62	512	471
Frais de vente de la billetterie	538	–	–	538	416
Publicité	259	28	–	287	307
Gardiennage	287	–	–	287	272
Achats, entretien et réparations d'équipements	150	–	17	167	163
Honoraires professionnels	25	–	82	107	103
Transport et communications	88	–	–	88	85
Fournitures	81	–	–	81	76
Location d'équipements	23	–	–	23	21
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	1 626	1 626	1 353
	8 023	223	2 327	10 573	9 916
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	53	(221)	(94)	(262)	155

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT (en milliers de dollars)

	2011				2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	405	559	4 687	5 651	5 496
Virement interfonds	(220)	110	110	–	–
	185	669	4 797	5 651	5 496
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	53	(221)	(94)	(262)	155
SOLDE DE FONDS À LA FIN	238	448	4 703	5 389	5 651

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

BILAN

AU 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2011				2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	479	–	232	711	22
Dépôt à terme (note 6)	1 100	–	–	1 100	1 600
Créances	470	–	11	481	658
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	–	448	–	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	–	–	1 684	1 684	2 818
Fournitures	74	–	–	74	82
Frais payés d'avance	494	–	–	494	508
	2 617	448	1 927	4 544	5 688
Frais reportés	–	–	48	48	56
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	–	–	17 188	17 188	15 801
Immobilisations corporelles (note 8)	–	–	28 697	28 697	28 430
	2 617	448	47 860	50 477	49 975
PASSIF					
À COURT TERME					
Chèques en circulation nets de l'encaisse	–	–	–	–	107
Emprunts bancaires (note 9)	–	–	9 032	9 032	3 962
Dépôts – vente de billets	1 128	–	–	1 128	1 131
Charges à payer et frais courus	803	–	287	1 090	3 839
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	448	–	–	–	–
Intérêts courus	–	–	134	134	210
Versements sur la dette à long terme (note 11)	–	–	1 444	1 444	2 501
	2 379	–	10 897	12 828	11 750
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	–	–	24 106	24 106	23 855
Dette à long terme (note 11)	–	–	8 154	8 154	8 719
	2 379	–	43 157	45 088	44 324
SOLDE DE FONDS (note 12)	238	448	4 703	5 389	5 651
	2 617	448	47 860	50 477	49 975

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUZANNE GAGNÉ

ALAIN LEMAY

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2011				2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	53	(221)	(94)	(262)	155
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec	-	-	(1 706)	(1 706)	(1 394)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 626	1 626	1 353
Amortissement des frais reportés	-	-	13	13	14
Variation des postes à court terme (note 14)	348	-	84	432	(1 675)
	401	(221)	(77)	103	(1 547)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Emprunts bancaires	-	-	5 070	5 070	2 267
Subventions reportées encaissées	-	-	1 627	1 627	1 627
Augmentation de la dette à long terme	-	-	1 099	1 099	1 014
Remboursement de la dette à long terme	-	-	(2 721)	(2 721)	(1 624)
	-	-	5 075	5 075	3 284
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-	(4 882)	(4 882)	(3 354)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE					
	401	(221)	116	296	(1 617)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 515	-	-	1 515	3 132
VIREMENT INTERFONDS	(105)	221	(116)	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)	1 811	-	-	1 811	1 515

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1 CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et à développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception de celles de nature courante. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations, au maintien de ces immobilisations et au paiement des frais afférents. De plus, la Société ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Constatation des produits

Subventions

Les subventions affectées sont reportées et constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. À cet effet, les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autres produits

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur marchande.

Frais reportés

Les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit:

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3 SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

	2011				2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
Frais de fonctionnement*	3 087	–	–	3 087	3 228
Frais financiers	–	–	527	527	535
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	–	–	1 706	1 706	1 394
	3 087	–	2 233	5 320	5 157

* La subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 909 499 \$ (2010: 829 820 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

	2011	2010
Immobilisations corporelles	1 614	1 346
Frais reportés	13	14
Entretien et réparations	62	22
Services scéniques	17	12
	1 706	1 394

4 PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité du Fonds des opérations pour un montant de 34 100 \$ (2010: 34 691 \$) et de 2 200 \$ (2010: 3 325 \$) pour le Fonds de développement culturel.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



5 FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 551 311 \$ (2010: 548 507 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 433 285 \$ (2010: 525 034 \$) et sur l'emprunt bancaire de 107 084 \$ (2010: 23 473 \$).

6 DÉPÔTS À TERME

Le dépôt à terme porte intérêts à un taux de 1,41 % (2010: variation entre 0,65 et 1,25%).

7 SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	12 697	11 204	23 901	12 100	11 801
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	17 038	5 645	11 393	15 682	4 908	10 774
Équipement technique de scène	7 094	5 697	1 397	6 567	5 463	1 104
Ameublement et équipement de bureau	467	427	40	467	399	68
Équipement informatique	299	258	41	289	228	61
	53 421	24 724	28 697	51 528	23 098	28 430

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes:

	2011	2010
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	1 355 078	5 234 498
Équipement technique de scène	526 970	26 803
Ameublement et équipement de bureau	–	514
Équipement informatique	10 501	42 079
	1 892 549	5 303 894

Au cours des exercices 2011 et 2010, la Société n'a fait aucune disposition.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Des immobilisations corporelles classées sous les rubriques Ajouts et réparations majeures à la bâtisse et Équipements technique de scène représentant respectivement 167 000 \$ (2010: 4 410 000 \$) et 127 000 \$ (2010: aucun) n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas opérationnelles en fin d'exercice.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 281 716 \$ (2010: 3 272 010 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2011.

9 EMPRUNTS BANCAIRES

Fonds des opérations

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2011 et 2010, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Fonds des immobilisations

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret et ce jusqu'au 30 novembre 2011, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 15 623 571 \$ (2010: 12 732 174 \$).

	2011	2010
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 6 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	6 247	2 716
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 478 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 003	657
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 790 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	550	467
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 899 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 090	122
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	62	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 993 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	80	–
	9 032	3 962

Au 31 août 2011, le taux préférentiel est de 3% (2010: 2,75%) et celui des billets grille 1,495% (2010: 1,201%).

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Fonds des immobilisations

Au cours de l'exercice 2010-2011, des subventions pour un montant de 1 956 820 \$ (2010: 5 327 307 \$) ont été octroyées pour la réalisation de travaux d'immobilisation et de maintien des actifs et ont été comptabilisées en subventions reportées.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11 DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	2011	2010
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2 480	2 687
Taux fixe de 4,90%, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	997	1 107
Taux fixe de 2,579%, remboursable par versements annuels en capital de 219 832 \$ jusqu'au 15 juillet 2015.	879	-
Taux fixe de 4,622%, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	875	1 050
Taux fixe de 4,087%, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	811	913
Taux fixe de 2,726%, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	656	738
Taux fixe de 2,726%, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	649	731
Taux fixe de 5,343%, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	636	847
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	592	676
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	591	676
Taux fixe de 4,692%, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	432	518
Taux fixe de 6,0364%, remboursable par versements annuels en capital de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	-	1 277
	9 598	11 220
Versement à court terme sur la dette à long terme	1 444	2 501
	8 154	8 719

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2012	1 444
2013	1 444
2014	4 797
2015	693
2016	473
2017 et suivantes	747

12 SOLDE DE FONDS

Le solde de fonds inclut un montant de 4 622 000 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors de l'acquisition du terrain par la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles principalement pour l'entretien ménager et la sécurité. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit:

2012	568
2013	70
2014	70
2015	12
2016	10
	730

14 FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2011	2010
Encaisse	711	22
Dépôts à terme	1 100	1 600
Chèques en circulation nets de l'encaisse	-	(107)
	1 811	1 515

Variation des postes à court terme

	2011			2010
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
Créances	(9)	186	177	(173)
Subventions à recevoir	90	(14)	76	(12)
Fournitures	8	-	8	1
Frais payés d'avance	5	9	14	(24)
Frais reportés	-	(5)	(5)	(7)
Dépôts-vente de billets	(3)	-	(3)	(676)
Charges à payer et frais courus	257	(16)	241	(354)
Intérêts courus	-	(76)	(76)	(21)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	-	-	-	(409)
	348	84	432	(1 675)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 603 566 \$ (2010: 555 490 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2011

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



15 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2011, le taux de cotisation de la Société pour le RRPE est de 11,54% (2010: 10,54%) de la masse salariale cotisable.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 190 745 \$ (2010: 186 575 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2011			2010
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	35	161	196	193
Charge de l'exercice	54	351	405	406
Prestations versées au cours de l'exercice	(58)	(323)	(381)	(403)
Solde à la fin	31	189	220	196

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

17 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



DÉVELOPPEMENT DURABLE: SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, afin de contribuer à sa mise en œuvre progressive.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite des tableaux du suivi de notre plan.

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1		
Objectif organisationnel		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Former un comité de développement durable au sein de la Société. • Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. • Prendre part à des formations sur le concept de développement durable. • Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013.</i> • Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. 	Réalisé En continu En continu Réalisé En continu
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.	
Cibles	100% du personnel régulier rejoint (2011) et 50% ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2013).	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de capsules d'information dans le bulletin interne. • Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société. • Promotion des événements <i>Jour de la Terre et Défi Climat.</i> • Diffusion sur Internet du Plan d'action de la Société. • Participation à des formations sur le développement durable. 	



De gauche à droite: *Blanche-Neige et les sept nains* – **Le Ballet de Québec** • **Geneviève Jodoin** • **Orford Six Pianos** • **Il Giardino Armonico**

Action 2

Objectif organisationnel

Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.

Action	Gestes	Suivis
Informier et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.	• Élaborer des documents de sensibilisation et d'information.	En continu
	• Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.	En continu
Indicateur	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.	
Cible	75% des fournisseurs et partenaires rejoints (2011).	
Résultat de l'année	Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société.	

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Action 3

Objectif organisationnel

Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.

Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	• Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	En continu
	• Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO ² , taux d'humidité).	En continu
	• Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société.	En continu
Indicateur	Nombre de pratiques et activités d'ici 2013.	
Cible	Élaborer trois (3) pratiques et/ou activités.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du personnel. • Achat d'appareils permettant un meilleur contrôle des systèmes de ventilation, d'humidification et de filtration. • Poursuite de la conversion des systèmes de contrôle et modernisation des équipements. 	



De gauche à droite: **Mixmania²** • **Marc Hervieux – Hommage à Vienne** • **Royal Winnipeg Ballet** • **Karkwa**

L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 4		
Objectif organisationnel		
Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un cadre de gestion environnementale. Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables. Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs. Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables. Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation. Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier. Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. 	<p>Réalisé</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p>
Indicateur	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Cibles	Adopter un cadre de gestion environnementale pour 2011 et mettre en œuvre des mesures ou activités pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Regroupement des achats. Respect des règles d'achats écoresponsables. Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offre. Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier et à l'utilisation de d'autres moyens de communication. Achat d'imprimantes permettant l'impression recto-verso. Installation d'îlots de récupération. Gestion des matières résiduelles. 	



De gauche à droite: L'Opéra de quat'sous – Théâtre du Trident • Jean-Michel Anctil • Marco Calliari • Le Cirque invisible • Guy Bélanger Quintette

L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et de services.

Action 5		
Objectif organisationnel		
Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie. Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique. Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit. Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvement. Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores. 	En continu En continu En continu En continu En continu
Indicateur	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.	
Cible	Mettre en place quatre (4) mesures d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'installation d'affiches afin de sensibiliser le personnel et les organismes culturels résidents à l'économie d'énergie. Poursuite de l'installation d'appareils sanitaires à faible débit. Poursuite de l'installation de fluorescents et d'ampoules à faible besoin énergétique (DEL) ainsi que de détecteurs de mouvement. 	

L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Action 6		
Objectif organisationnel		
Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.		
Action	Gestes	Suivis
Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.	Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergies renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées.	À mettre en œuvre
Indicateur	État d'avancement de l'étude de faisabilité.	
Cible	Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2013.	
Résultat de l'année	À mettre en œuvre.	



De gauche à droite: K-Maró • André Gagnon • Daniel Lemire • Jason Bonham's Led Zeppelin Experience • Kenny Rogers • Yann Perreau



L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Action 7		
Objectif organisationnel		
Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.		
Action	Gestes	Suivis
Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres. Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.	
Cible	Plus de 300 représentations par année réparties en 8 disciplines artistiques.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de divers lieux à l'intérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public. Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents. 	

L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 8		
Objectif organisationnel		
Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.		
Action	Gestes	Suivis
Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.	Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journée de la culture, causeries, etc.).	En continu
Indicateur	Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.	
Cible	Mettre en place deux (2) activités d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux Journées de la culture. Élaboration d'activités avant-spectacle. Élaboration d'activités dans le cadre du 40^e du Grand Théâtre de Québec (exposition et conférences sur les œuvres de Jordi Bonet et visites commentées de la murale). 	



De gauche à droite: Renée Fleming • David Myers • Pierre Lapointe • Les Filles de Caleb • Jean-Thomas Jobin



L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Action 9		
Objectif organisationnel		
Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.		
Action	Gestes	Suivis
Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel. • Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications. • Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services. • Encourager le partage des connaissances entre employés. • Favoriser l'intégration des nouveaux employés. 	<p>À mettre en œuvre</p> <p>À mettre en œuvre</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.	
Cible	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2013.	
Résultat de l'année	Parrainage des nouveaux employés.	

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Objectif 2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
Objectif 3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
Objectif 5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
Objectif 9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
Objectif 12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
Objectif 13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
Objectif 15	Accroître le niveau de vie.
Objectif 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.



De gauche à droite: **Florette K et Natalie Choquette • Gaëtan Roussel • Paul Piché • Fred Pellerin • Melissa Etheridge**

Objectif 19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
Objectif 20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.
Objectif 23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
Objectif 27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
Objectif 29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

Objectif 11	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
Objectif 16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
Objectif 17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
Objectif 22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
Objectif 25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs.

Objectif 10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
	Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : <i>Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.</i>
Objectif 26	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
	Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : <i>Démocratiser davantage nos lieux de diffusion</i> contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.



De gauche à droite: **The Glenn Miller Orchestra • Experience Hendrix • Robert Charlebois • Messmer • L'Homme à tête de chou – Centre chorégraphique national de Grenoble**

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Suite à l'adoption par le gouvernement de la Politique sur le financement des organismes publics, la Société a procédé au cours de l'exercice à la constitution d'un registre de produits, à l'évaluation de leurs coûts ainsi qu'à la détermination d'une cible de financement réel et à venir. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a nécessité de nombreuses hypothèses qui pourront être réévaluées en fonction de l'évolution des outils mis en place par le Grand Théâtre.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Revenus provenant de la tarification								
Billetterie	Valeur marchande	15 juin 2010	Refixation	1 678 357	2 970 865	56%	56%	Assurer l'accessibilité au grand public
Main d'œuvre scénique	Coût	15 juin 2010	Refixation	1 189 796	2 403 282	50%	50%	Assurer l'accessibilité au grand public
Location de salle	Valeur marchande	15 juin 2010	Refixation	978 728	1 513 040	65%	66%	Augmenter les revenus autonomes
Stationnement	Valeur marchande	15 juin 2010	Refixation	152 866	226 544	67%	68%	Augmenter les revenus autonomes
Services à la clientèle	Valeur marchande	15 juin 2010	Refixation	106 130	147 224	72%	73%	Augmenter les revenus autonomes
Location de locaux	Coût	15 juin 2010	Refixation	31 250	38 916	80%	81%	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				4 137 127	7 299 871			

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

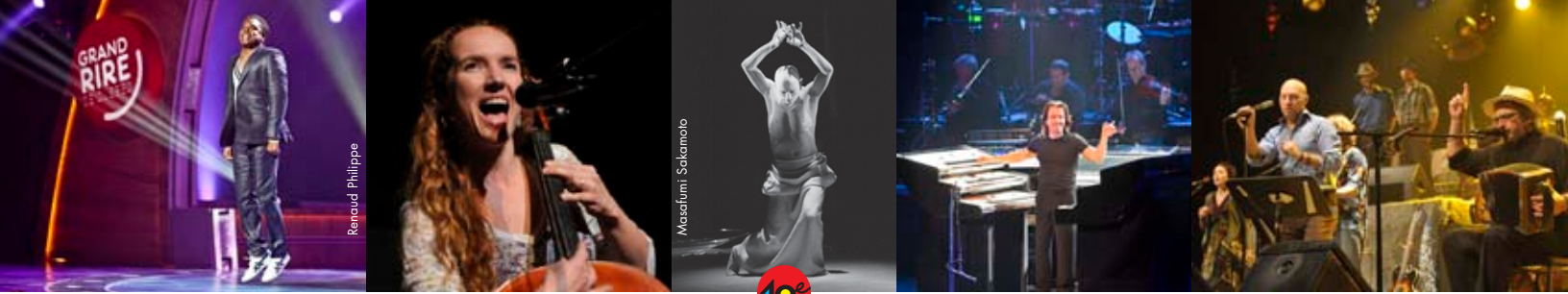
Subventions	3 086 532
Fonds des immobilisations	2 232 650
Présentations de spectacles	721 002
Commandite	66 659
Échanges	36 300
Intérêts	31 014

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Présentations de spectacles	1 870 640
Locaux du Conservatoire de musique de Québec	909 499
Fonds de développement culturel	221 409
Obligations légales antérieures	117 629
Fonds des immobilisations	82 296
Activités gratuites	35 225
Échanges	36 300
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	10 311 284 10 572 869

Produits et services qui auraient pu faire l'objet d'une tarification, mais que le Grand Théâtre ne tarifie pas.

Accès aux activités gratuites. Raison: rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.



De gauche à droite: **Grand Rire de Québec • Jorane • Hibiki – Sankai Juku • Yannï • Lambert et Calliari**

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique de la Société encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue dans l'administration. En juillet 2010, la Société a transmis ses commentaires sur le projet de révision de cette Politique, tel que demandé par le sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique au Secrétariat à la politique linguistique.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société.

POLITIQUE DE RÉDUCTION ET DE CONTRÔLE DES DÉPENSES

L'Assemblée nationale a sanctionné, le 12 juin 2010, la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Conséquemment, le conseil d'administration de la Société a adopté, le 26 août 2010, sa Politique de réduction et de contrôle des dépenses, laquelle a été approuvée par le conseil des ministres le 16 février 2011. Comme prévu à la Loi, la Politique adoptée prend en compte les caractéristiques commerciales de la Société afin de déterminer les dépenses de fonctionnement de nature administrative et la masse salariale qui seront soumises aux mesures de réduction.

Résultats 2010-2011

La cible de réduction et de contrôle des dépenses prévue à la Politique de la Société pour l'exercice 2010-2011 a été atteinte et a fait l'objet d'une reddition de comptes au conseil d'administration.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Internet d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2010-2011, la Société a répondu à une demande d'accès à l'information. Cette demande a fait l'objet d'une réponse positive et, par conséquent, les documents demandés ont été acheminés au requérant. La demande a été traitée dans les délais prescrits par la Loi.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. S'il est désigné par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, il doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances précédemment indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier tous ses partenaires et collaborateurs pour leur participation financière ou en services au cours de notre saison 2010-2011.

PARTENAIRES FINANCIERS

La Capitale groupe financier,
partenaire de saison du Grand Théâtre

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Charton-Hobbs

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Unibroue

PARTENAIRES DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin

CHYZ

CKOI

CKRL

FM93

Hôtel Château Laurier

Hôtel Læws Le Concorde

Le Journal de Québec

Le Soleil

Musique Richard Gendreau

NRJ

Rythme FM

Télévision de Radio-Canada

TVA

Unibroue

Voir



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3

www.grandtheatre.qc.ca